

LE BUDGET COMMUNAL 2018

Après qu'une séance privée a permis l'examen des résultats financiers de l'année précédente et les options qui se présentaient à lui pour l'année en cours, le Conseil Municipal du 26 mars dernier a voté le budget communal 2018 à l'unanimité des élus présents. A l'issue de l'année 2017, on connaît enfin précisément les recettes venant des impôts locaux, (alors que le vote du budget en mars 2017 n'était établi que sur une prévision).

Le constat est que ces recettes ont varié de :

- - 1,55 % pour la taxe d'habitation (sur un total de plus de 3 400 000 €/an),
- + 0,64 % pour le foncier bâti (passé de 4 823 000 € à 4 853 000 €),
- - 0,20 % pour le foncier non bâti (mais il procure une recette inférieure à 50 000 €/an),

tandis que les compensations attendues de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement) pour 2018 devraient encore baisser (d'environ 23 000 €) et la

pénalisation des communes riches (dont nous faisons partie) doit faire augmenter nos dépenses (+ 23 000 €).

Dans ces conditions, il est apparu nécessaire de préserver les ressources propres de Chavanod, afin de faire face au mieux aux évolutions annoncées début 2018, parmi lesquelles la suppression à venir de la taxe d'habitation pour nombre de ménages, et cela au moment où notre commune, ayant investi dans le Crêt d'Esty et le logement social, doit mobiliser ses capacités financières.

Toutes autres précisions peuvent être apportées par la délibération du 26 mars 2018, consultable sur le site internet de Chavanod.

C'est pourquoi la part communale des taxes d'habitation et du foncier bâti augmentera en 2018 de + 2,52 %.

Les taux d'imposition correspondants seront en conséquence fixés à 12,20%.

La part communale du foncier non bâti restant inchangée pour la 11^e année consécutive à 33 %.



LES TRAVAUX 2018

Ce budget prévoit notamment les travaux suivants :

- La réfection de la toiture du garage de la salle paroissiale et, pour une mise en valeur de l'édifice, l'éclairage extérieur de l'église,
- De petits aménagements au stade : d'une part l'achat des ma-



tériaux nécessaires à la construction d'un édifice de rangement près des terrains de sport au bénéfice du COChavanod, l'installation de mobilier urbain supplémentaire (tables et bancs pour pique-nique), la réfection des toilettes publiques (qui souffrent de nombreuses dégradations) et diverses interventions électriques (notamment suite au changement de tarification EDF).

- L'achèvement de la mise aux normes de l'éclairage public et du système de chauffage de la salle polyvalente.

- Un programme de réfection de voirie , dont notamment la création de deux plateaux surélevés sur la route de Cran-Gevrier pour ralentir la circulation et décourager le transit, ; la réfection de voirie et l'aménagement de ralentisseurs à Champanod ou encore la création d'un passage piéton route de Corbier au droit du passage du presbytère.
- La construction de box à sel et de locaux de rangement au parc des services techniques, afin

d'améliorer le stockage des matériaux et matériels.

- Diverses demandes accordées à l'école publique, ainsi que la réfection de l'étanchéité et de l'isolation de l'école maternelle, rendues nécessaires par les dégradations commises par des individus qui montent sur la toiture et abîment la couverture. On prépare la mise en place d'enregistrements vidéo... Qu'on se le dise...

LA MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Ces travaux sont nécessaires pour :

- Réguler l'éclairage à certaines heures avec la pose d'horloges internes (dont les candélabres sont à l'heure actuelle dépourvus) : il sera donc possible de moduler les points d'éclairage en fonction des besoins.
- Maîtriser la consommation d'énergie avec la pose d'éclairages plus économes.
- Permettre d'éclairer certaines zones où il y a du passage de piétons.

Rien de spectaculaire, car il s'agit d'interventions ponctuelles, la plus importante ayant eu lieu en 2017, consistant notamment à remplacer un linéaire d'éclairage sur la route du Champ de l'Ale.

Les travaux prévoient de remplacer soit les ampoules par des leds, soit l'installation électrique - voire les candélabres eux-mêmes lorsque c'est nécessaire.

Le SYANE (syndicat intercommunal en charge des énergies en Haute-Savoie) nous a apporté sa compétence : il a réalisé le diagnostic des installations existantes, a fait des propositions d'intervention et est maître d'ouvrage des travaux qui en découlent.

Pour la 3^e année consécutive, la commune de CHAVANOD consacre 70 000 € environ à la mise aux normes de l'éclairage public.

PASSAGE AU GAZ DE LA SALLE POLYVALENTE

Depuis son origine jusqu'encore aujourd'hui, la salle polyvalente de Chavanod est en chauffage tout électrique. Ce bâtiment est celui dont le coût de chauffage est le plus élevé de tous les bâtiments de la commune.

Dans l'objectif de faire des économies d'énergie (pour la planète !) et de maîtriser les coûts de fonctionnement (pour le budget communal !), tout en garantissant le confort des utilisateurs, une étude technique a été réalisée par un bureau d'étude spécialisé, pour rechercher une optimisation des charges en transformant le système actuel.

Le passage au gaz s'est avéré la solution la plus adaptée et pertinente pour répondre à nos attentes : la Commune pourrait ainsi tabler sur une baisse des charges de l'ordre de 20 %.

Pour ce faire doivent être réalisés :

- la suppression des systèmes de chauffage électrique,
- la création d'une chaufferie gaz et d'un réseau de distribution de chauffage dans le bâtiment,
- le remplacement de tous les chauffages dans

les petites salles, par de nouveaux qui seront pilotés individuellement par sonde de température et temporisateur automatique d'utilisation,

- pour la grande salle : un nouveau système de soufflage d'air chaud,
- pour les vestiaires : le remplacement des ballons d'eau chaude, par un modèle électrique redimensionné pour les douches,
- et enfin pour la cuisine : un ballon d'eau chaude spécifique et un chauffage pour cet espace.

Préalablement, le transformateur électrique qui se trouvait dans la salle polyvalente a été déplacé lors des travaux du parking du Crêt d'Esty. Il correspond aux futurs besoins (plus faibles), et permet

ainsi le passage du tarif jaune d'électricité en tarif vert (moins cher).

Après concertation et échanges entre les élus chargés du projet, bureau d'étude et services techniques municipaux, un cahier des charges a été établi sur cette base et un appel d'offres a été lancé pour la réalisation des travaux.



Les travaux débuteront courant juillet, pour une mise en service des nouvelles installations de chauffage, d'ici fin septembre.

L'entreprise BLAMPEY en prendra en charge la réalisation pour un coût total de 163 600 euros.

"MACLAMOD "ET "L'HERBE" EN SECTEUR "D'AGGLOMÉRATION"

La Commune a décidé de classer les villages de Maclamod et de l'Herbe en secteur «d'agglomération» (comme c'est déjà le cas au Chef-lieu actuellement). Des panneaux cerclés de rouge vont donc être installés prochainement par les Services municipaux.

La nouvelle agglomération prendra le nom de «MACLAMOD».

Elle couvre toutes les parties urbanisées depuis l'arrivée sur le village de Maclamod par la route Côte la Dame et la route des Creuses – et aussi l'arrivée sur le village de l'Herbe par le parc d'activités Altaïs.

A noter que les portions de voie de la route de Cran-Gevrier sur lesquelles sont aménagés des plateaux surélevés restent classées à 30 km/h conformément à la législation.

La Gendarmerie a été destinataire de l'arrêté municipal créant l'agglomération de Maclamod et elle est susceptible d'y faire des contrôles de vitesse à tout instant.

Le but de cette décision est de réduire la vitesse à 50 km/h. sur toutes les routes incluses dans le périmètre de la nouvelle agglomération, en évitant pour cela de multiplier les panneaux «50» sur chacune d'elle.

MAM'ZAILES HIRONDELLES SE POSE À CHAVANOD

«MAM» pour «Maison d'Assistantes Maternelles», et «Hirondelles» pour l'heureux présage qu'elles annoncent pour le futur de nos enfants !

4 assistantes maternelles, dont 2 Chavanodines, ont décidé de se regrouper et s'associer pour offrir aux familles de la région un nouveau lieu d'accueil

des enfants de 3 mois à 3 ans dès le mois de septembre prochain.

Suzanne, Angela, Cindy et Margaux sont toutes diplômées de la petite enfance (du CAP au diplôme d'éducatrice) et ont longuement mûri et consolidé leur projet qui doit satisfaire les fortes exigences professionnelles qu'elles partagent.

Soutenues par une longue (de 3 à 8 ans) et large expérience (service de néonatalogie et maternité en hôpital, multi-accueil, crèche collective, crèche parentale), elles souhaitent individualiser la prise

en charge des 12 enfants qu'elles accueilleront, «prendre le temps» de les accompagner, gagner durablement la confiance des parents avec qui elles souhaitent travailler en binôme («entre le collectif et le familial»), tous points forts qu'elles veulent développer.



Concrètement, la MAM est prête à prendre la suite de la crèmerie au 58 route de la Fruitière, dans la zone économique des Chamoux. Le projet d'accueil est validé par les services de PMI et la CAF, les travaux d'aménagement intérieur sont en cours, les espaces extérieurs seront adaptés aux besoins (jardin, jeux d'enfants...) et l'ouverture aura lieu en

septembre prochain.

«MAM'zailles Hironnelles» accueillera donc les enfants de 7h30 à 18h30 (modulation possible en fonction des besoins exprimés par les familles) chaque jour, pour un coût s'échelonnant entre 3,70 € à 5,30 € de l'heure (hors repas, cependant fourni par un prestataire local) selon le temps de présence de l'enfant.

La prestation assurée sera éligible au «complément de libre choix de mode de garde» et au crédit d'impôt, la charte qualité mise en place par la CAF étant signée.

**LES PRÉINSCRIPTIONS AURONT LIEU
à la salle de la mairie-annexe,
le samedi 9 juin 2018, de 13 h. à 17 h.
et le samedi 16 juin 2018 de 9 h. à 13 h.**

Pour toute information complémentaire :

**mamzailles.hironnelles@gmail.com
07 67 74 49 42**

 **MAMzailles hironnelles**

BRÈVES

Bienvenue

À Delphine LE FERRAND, nouvelle secrétaire des services techniques, en charge des autorisations de voirie, arrêtés municipaux, marchés publics... qui nous arrive depuis mars dernier de la commune de POISY.

Fonds Air Bois

Bénéficiez d'une prime de 1 000 euros pour renouveler votre chauffage au bois

Proposée par le Grand Annecy, en partenariat avec l'Ademe et le Département, cette prime s'adresse aux particuliers, résidant dans l'une des 34 communes de l'agglomération du Grand Annecy, pour remplacer leur installation de chauffage individuel au bois non performante.

Avant l'achat d'un nouvel appareil et pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter l'ASDER (Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables) qui a en charge l'instruction des dossiers de demande d'aide et qui peut vous apporter des conseils avisés, gratuits

et personnalisés, à la fois techniques et financiers.

**ASDER
Permanences téléphoniques
du lundi au vendredi : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Tél. : 04 79 85 88 50
fonds-air-bois@asder.asso.fr**

Le dossier de demande de "prime Fonds Air Bois" est téléchargeable sur www.grandannecy.fr ou à retirer au siège du Grand Annecy - 46 avenue des Iles - 74000 ANNECY - Tél. 04 50 63 48 48

Les beaux jours arrivent...

...et avec eux, les tondeuses à gazon et les outils de bricolage...

Petit rappel de l'article 4 de l'arrêté préfectoral n° 324 DDASS/2007 du 26 juillet 2007 relatif aux bruits de voisinage (disponible dans son intégralité sur le site de la mairie) :

"Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne

pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h. à 20 h.
- les samedis de 9 h. à 12 h. et de 14h30 à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h. à 12 h.

Journée portes ouvertes des sapeurs-pompiers

Comme il en a pris l'habitude, le SDIS organise une journée portes ouvertes à l'intention des enfants et des familles le **samedi 16 juin 2018**, de 13h30 à 17h30 au centre d'Epagny.

Au programme : démonstrations de manœuvres incendies, secours routiers, et stands de formation aux gestes de premier secours.

...et du 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins

Le **dimanche 10 juin 2018**, de 10 h. à 18 h, le quartier Tom Morel à Annecy vous propose de découvrir le métier de chasseur alpin à travers différentes démonstrations et parcours ludiques, pour les petits comme pour les grands : présentation des matériels, armements et véhicules, parcours "petits commandos" pour les enfants, initiation à la lu-

nette à vision nocturne, escalade, circuit en véhicule blindé, simulateurs de tirs, stand de tir à plomb, démonstration des maîtres-chiens, aubade de la fanfare.

Stop pub

Votre boîte aux lettres se trouve souvent remplie de prospectus, de publicités ?

Pour les habitants des 34 communes de l'Agglo qui souhaitent manifester leur refus de recevoir ce type d'imprimés, le Grand Annecy, dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, met à disposition un **"Stop Pub"**.

Présenté sous la forme d'un autocollant à apposer sur la boîte aux lettres, le **"Stop Pub"** peut être récupéré à l'accueil de la Mairie.



Il ne vous empêchera pas de recevoir les informations diffusées par la Commune et l'Agglo, mais évitera à votre poubelle de recevoir 30 à 40 kg de papiers dans l'année !!!

A noter sur l'agenda

MAR.
19
JUN

COLLECTE DE SANG

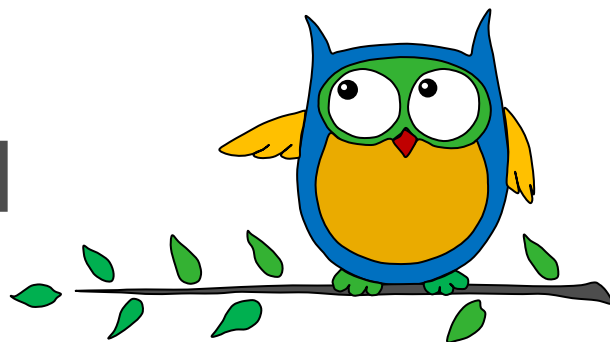
De 16h30 à 19h00

Salle polyvalente de Chavanod

AVRIL
2018

LA GAZETTE DES ASSOCIATIONS LE CHAVAN

NUMÉRO 85



COMITE DES FÊTES

.....

SAMEDI 16 JUN 2018

à partir de 19h30

Stade de CHAVANOD

FÊTE DE L'ÉTÉ

Nous vous donnons rendez-vous devant les vestiaires du stade, comme l'an passé.

Vous trouverez sur place une **RESTAURATION RAPIDE** et une **BUVETTE** en attendant les diverses animations.

A partir de 19h30, le **GROUPE DE TWIRLING BÂTON** de la Balme de Sillingy vous fera une démonstration d'une heure.



Avec Emilie et Dominique, nous attendrons, en musique, que la nuit tombe pour lancer le **FEU D'ARTIFICE**...



puis la fête se poursuivra par un **GRAND BAL**.

Nous vous attendons nombreux !!!

Et le 9 septembre 2018,
préparez-vous pour la brocante.



À PARTIR DE 9H00 AU STADE DE CHAVANOD

Les 10 bonnes raisons de participer à la 30^{ème} Ronde de Chavanod

1. Parce que vous n'êtes jamais venu, et c'est bien dommage !
2. Parce que vous avez déjà participé, et vous avez forcément envie de revenir.
3. Parce que, depuis 30 ans, une équipe de bénévoles hyper sympas est là pour vous.
4. Parce que les organisateurs vous ont concocté des parcours d'enfer.
5. Parce que la côte de Belleville n'existe qu'à Chavanod !
6. Parce que c'est dans l'air du temps de courir/marcher « local » !
7. Parce que c'est la fête des Pères et qu'il y aura une paëlla à déguster en famille à midi.
8. Parce que c'est votre truc de découvrir de nouveaux chemins .
9. Parce que l'ambiance de la Ronde de Chavanod, y'a pas mieux !
10. **Parce qu'il y en a pour tous :**

- **La Ronde & VTT** (23 km, dénivelé 380 m) : un vélo pour 2 en relais sur un parcours exigeant constitué à 75 % de chemins.
- **La Ronde** (12 km, dénivelé 160 m) : course en tracé champêtre et varié.
- **La Marche Nordique** (13 km) : marche sportive avec bâtons (obligatoires) reliant les communes de Chavanod, Montagny, Marcellaz et Chapeiry.
- **La Marche Balade** (6 km) sur les chemins de Chavanod, où vous aurez la possibilité de répondre à un quizz pour pimenter le parcours.
- **Le Relais des Familles** (après les courses adultes) : 1200 m en 3 tours de stade : le 1^{er} participant fait un tour, puis continue avec le 2^{ème} participant, pour terminer à 3 sur le dernier tour.

Et bien sûr, la buvette et la paëlla !

Pour la paëlla (10 €) avec réservation info@larondedechavanod.fr ou Sylvie TRANCHANT - 06 87 48 72 38.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.larondedechavanod.fr



APEL SAINTE-CROIX

KERMESSE

SAMEDI 23 JUIN 2018

L'école privée Sainte-Croix de Chavanod organise sa fête annuelle pour accueillir l'été.

Cette année encore, l'école organise une grande **TOM-BOLA** (vente de tickets sur place).

A gagner : un overboard, une Nintendo Switch, des bons d'achat, un salon de jardin, des places pour vos parcs à thèmes préférés, de nombreux lots en partenariat avec vos commerçants, vente d'enveloppes à lots et bien d'autres surprises...

Venez découvrir nos stands et **DANSER DANS LA MOUSSE !!!**

REPAS SUR PLACE (sur réservation jusqu'au 15 juin 2018), buvette et stands variés.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

apelsaintecroix@hotmail.com

(en indiquant votre nom, prénom, téléphone et mail ainsi que le nombre de personnes prévues)

<https://ecolesaintecroix.jimdo.com>

VENDREDI 1ER JUIN 2018 - 18H45

Salle de spectacle Le Rabelais

21 route de Frangy - Meythet - ANNECY



TREO

Trois Romans En Questions

Un jeu littéraire autour de trois romans dont les auteurs seront présents.

Une équipe de notre bibliothèque participera à ce jeu. Vous êtes invités à venir les encourager.

Ce jeu existe depuis plusieurs années et notre équipe arrive souvent bien classée.

Toutes nos animations (contes, rencontres autour du livre...) sont ouvertes à tous, même si l'on n'est pas inscrit à la bibliothèque !

BIBLIOTHÈQUE AU PRÉ DE MON LIVRE

La bibliothèque se trouve à la salle polyvalente, 57 route du Crêt d'Esty, sur la mezzanine.

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	de 15h45 à 18h
MERCREDI	de 14h30 à 18h30
JEUDI	de 15h45 à 18h
SAMEDI	de 10h à 12h

Une nouvelle importante ! Depuis début janvier, la bibliothèque "Au Pré de mon Livre" a changé son dispositif d'adhésion.

Il n'y a plus de cotisations familiales, mais des cotisations individuelles. Ceci pour être plus proche de ce qui se passe dans les bibliothèques du Réseau BiblioFil.

La bonne nouvelle c'est que l'adhésion reste gratuite pour les moins de 18 ans, et devient réduite pour un certain nombre de catégories de personnes.

CATÉGORIES D'ADHÉRENTS	TARIFS	
	Carte locale pour bibliothèque de Chavanod	Pass BiblioFil pour bibliothèques du réseau BiblioFil
		Personne résidant ou étudiant dans l'une des communes du réseau BiblioFil (*)
Adultes âgés de 18 ans et plus	10 €	25 €
Jeunes âgés de moins de 18 ans	Gratuit	Gratuit
Etudiants âgés de moins de 27 ans	5 €	12 €
Demandeurs d'emploi (sur justificatif)	5 €	12 €
Bénéficiaires (sur justificatif) :		
- du Revenu de Solidarité Active	5 €	12 €
- de l'Allocation de Parent Isolé	5 €	12 €
- de l'Allocation Adulte Handicapé	5 €	12 €

(*) Commune nouvelle d'Annecy (Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy, Seynod), et Argonay, Chavanod, Epagny Metz-Tessy, Poisy.

L'abonnement "pass BiblioFil" permet de bénéficier des services du réseau des médiathèques et des bibliothèques de ces communes.

RENSEIGNEMENTS

04 50 69 36 58 - bibli.chavanod@free.fr

FAMILLES RURALES

.....

L'association Familles Rurales de Chavanod cherche à étoffer son équipe d'encadrement. Venez nous rejoindre, nous sommes tous des bénévoles et oeuvrons pour que soient proposées aux habitants de Chavanod des activités susceptibles de contribuer à leur "mieux vivre".

Nous recherchons plus particulièrement des compétences en matière de secrétariat, bureautique, Internet.

RENSEIGNEMENTS

Jean-Pierre DEVIN - Président
06 30 68 49 24 - jeanpierre.devin@orange.fr
<http://www.afrchavanod.fr>

LRDC

"MARCHE NORDIQUE"

FAIT SON TOUR DU LAC

.....

A l'arrivée des beaux jours, les entraîneurs respectifs du club LRDC, Patrice et de l'AVOC, Judith, ont eu l'excellente idée de rassembler les marcheurs nordiques pour faire le tour du lac.

C'est donc 28 marcheurs dont 11 escargots (coureurs et marcheurs) qui se sont donnés rendez-vous le samedi 14 avril 2018 pour la 2ème édition (et pour certain la première), du tour lac d'Annecy.

Le sens du tour a été le suivant : Annecy - Sevrier - Saint-Jorioz - Duingt - Doussard - Angon - Talloires - Menthon-Saint-Bernard - Veyrier-du-Lac - Annecy. C'est au total 39,5 kms qui ont été parcourus en moins de 7 heures ! Et ce sous un beau soleil, bien que... un peu timide.

Au préalable, notre coach Patrice a pris soin de donner les conseils alimentaires pour la préparation de cet événement, mais également pour le jour J. En effet, ses diplômes d'état acquis lui permettent un encadrement complet d'un groupe de marche nordique tant dans la

technique de marche que dans la gestion de l'effort et de l'alimentation.

Il ne s'agissait pas d'instaurer un climat compétitif entre les deux clubs mais au contraire de créer un moment de partage, d'échange et de convivialité autour d'un objectif commun. Une seule règle imposée : « on part ensemble, on arrive ensemble ! » Pari réussi, c'est à 28 que nous avons franchi la ligne d'arrivée : et c'est sur la terrasse « La Paillote » à l'Impérial que nous avons échangé le verre de l'amitié.



Un groupe homogène, un bel esprit d'équipe, en résumé une journée appréciée par tous les sportifs !

Un grand merci à Judith et à Patrice, pour cette belle organisation et bien évidemment un grand bravo à tous les participants, qui peuvent être fiers d'avoir réalisé ce défi personnel.

RENSEIGNEMENTS

Sylvie TRANCHANT - 06 87 48 72 38